



## Enquête auprès des personnes à la rue rencontrées par les équipes mobiles

### Utilisations du dispositif de veille sociale & attentes des personnes rencontrées

## L'enquête

Dans le cadre du Chantier national prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées, une enquête intitulée « Les associations à l'écoute des personnes à la rue » a été menée du 2 au 9 mars dernier. Six associations participant au groupe de réflexion piloté par le Préfet délégué général Alain Régnier sur les conditions de prise en charge des personnes sans-abri en cas de grand froid, ont collaboré au projet en mobilisant leurs équipes de maraude afin qu'elles interrogent aléatoirement, par le biais d'un questionnaire, les personnes rencontrées et répondent elles-mêmes à un questionnaire sur leur fonctionnement (ces deux questionnaires ont été préétablis par les associations).

## Qui sont les personnes sans-abri rencontrées ?

L'enquête à destination des personnes à la rue a permis de recueillir l'avis de **255 personnes sans-abri rencontrées** lors des maraudes, dans **30 départements différents**.

Les personnes rencontrées sont âgées de 16 à 76 ans, **la moyenne d'âge est de 38 ans**. Les personnes ayant répondu sont pour **86% des hommes**. La majorité des personnes rencontrées **vit seule**, et **près d'un tiers possède un animal de compagnie**.

Elles ont perdu leur logement depuis une période allant d'1 semaine à 35 ans, **la moitié est sans logement depuis moins de 3 ans**. Parmi les lieux où elles dorment le plus souvent, l'espace public (rue, gare,...) est cité par 60 % d'entre elles, le squat par 35 %, le centre (d'urgence, foyer, accueil de nuit) par 22 %, les tiers (amis, ...) par 16 %, et l'hôtel par 9 %.

Enfin, près des trois quarts des personnes ont une ou plusieurs sources de revenu (RMI, AAH, mendicité), **14 % ne vivent que de la mendicité**.

### Les jeunes (16 - 25 ans)

Dans cette enquête, aucun jeune n'a été rencontré à Paris. La moyenne d'âge des jeunes répondants est de 21 ans. Ils vivent plus fréquemment que leurs aînés en groupe, avec des animaux de compagnie. Ils dorment peu dans les espaces publics investissant principalement des squats. Plus de la moitié d'entre eux a une source de revenu, et 30 % ne vivent que de la mendicité. Peu utilisateurs des dispositifs d'urgence sociale (appel au 115 et hébergement d'urgence), ils sont en grande majorité demandeurs d'un regroupement des divers services d'aide aux personnes sans-abri en un même lieu.

## Dispositif de veille sociale : critiques et attentes

### • le 115

On observe que **le numéro d'urgence du 115 est peu utilisé** : dans les 12 derniers mois, un quart des personnes interrogées n'a jamais appelé le 115, et 40 % appellent peu fréquemment.

#### Les non-appelants du 115

Les non-appelants sont en majorité plus âgés que les appelants et sont en moyenne sans logement depuis plus longtemps. Ils dorment plus souvent dans les espaces publics, et, lorsqu'ils ont un quartier précis pour vivre, ils sont plus nombreux que les appelants à avoir une aide du voisinage. Ils critiquent beaucoup plus les centres d'hébergement (sentiment d'enfermement, mauvaise organisation, manque de sécurité), et sont moins nombreux à être en demande d'hébergement auprès des équipes mobiles.

### • les équipes mobiles : comparaison entre les attentes des sans-abri et les objectifs des équipes

#### Attentes des sans-abri

Nourriture	84 %
Réconfort	79 %
Couvertures	62 %
Soins	48 %
Hébergement	45 %

#### Objectifs des membres des équipes

Apporter du réconfort	93 %
Satisfaire les besoins matériels	93 %
Mettre à l'abri et orienter	88 %
Informers	76 %
Soigner	31 %
Rendre autonome	17 %

**Les missions que se fixent les membres des équipes mobiles** (apporter du réconfort, satisfaire les besoins matériels) **semblent répondre aux attentes exprimées par les personnes sans-abri.**

Cependant, concernant la mise à l'abri et les soins, les objectifs des maraudeurs diffèrent des **bénéficiaires, qui recherchent comparativement plus de soins et moins d'hébergement.**

### • les centres d'hébergement d'urgence : les critiques des sans-abri

#### Critiques des sans-abri envers les centres d'hébergement d'urgence

Manque d'intimité	52 %
Endroits peu propices au repos	46 %
Manque d'hygiène	38 %
Manque de sécurité	38 %
Mauvaise organisation	36 %
Problème avec les autres hébergés	36 %
Sentiment d'enfermement	35 %
Problème avec les équipes d'accueil	20 %
Nourriture de mauvaise qualité	15 %

Les deux critiques les plus fréquentes des personnes sont le manque d'intimité et le fait que les centres soient peu propices au repos.

## • les services hors hébergement : quels besoins ?

La majorité des personnes à la rue souhaiterait que, outre les lieux d'hébergement, **plus de lieux d'hygiène** soient mis à leur disposition. La moitié d'entre elles est, de surcroît, en demande d'**aide pour les démarches administratives**.

Elles souhaiteraient par ailleurs que les divers **services** qui leur sont destinés soient **regroupés en un même lieu**.

### Expression des besoins des sans-abri (au delà de l'hébergement)

Lieux d'hygiène	58 %
Aide aux démarches administratives	50 %
Accueil de nuit	42 %
Accueil de jour	41 %
Soins	41 %
Ecrivain public	14 %

## La prise en charge par grand froid

### • l'avis des personnes sans-abri rencontrées sur la mise à l'abri obligatoire

#### Opinions sur la mise à l'abri obligatoire

Contre	35 %
Totalement favorable	27 %
Favorable dans certains cas	19 %
Pas d'avis	9 %
Contre dans certains cas	8 %
Non renseigné	2 %

L'analyse des profils des répondants montre que, d'une part, les personnes qui ont tendance à être contre la mise à l'abri obligatoire en cas de grand froid sont celles qui critiquent les hébergements, et celles qui se sont habituées à dormir régulièrement à la rue (tout en allant parfois en centre).

D'autre part, les personnes qui ont tendance à être favorables à la mise à l'abri obligatoire en cas de grand froid, sont celles qui fréquentent régulièrement les hébergements d'urgence, et celles qui recherchent des abris alternatifs à la rue (hôtel, gare).

### • la mise en application du protocole grand froid : l'avis des équipes mobiles

La majorité (80 %) des personnes des équipes mobiles ayant répondu à l'enquête (voir encadré ci-dessous) déclare connaître le protocole d'intervention grand froid, mais un peu moins de la moitié (48 %) déclare l'appliquer systématiquement.

Les membres des équipes mobiles soulignent que les autres acteurs concernés par ce dispositif (le SAMU médical, les pompiers, la police) ne connaissent pas le protocole. Cette méconnaissance engendre des difficultés de coordination et complexifie les relations avec ces autres professionnels de l'urgence sociale.

#### Enquête auprès des membres des équipes mobiles

Sur l'ensemble des membres des équipes de maraudes sollicités, 321 ont répondu au questionnaire répartis dans 35 départements.

Plus de la moitié des répondants à l'enquête (56 %) ne travaille qu'en période hivernale.

La grande majorité des maraudeurs interrogés (91 %) déclare avoir des difficultés pour orienter les personnes. Les difficultés les plus fréquemment citées sont le refus des personnes rencontrées d'être prises en charge (82 %), l'absence de places d'hébergement disponibles (65 %) et une offre d'hébergement inadaptée aux besoins des personnes (49 %).

